

Fiche technique

GIGNAVE - GIGNAC (40 V) ("40 (V) - "" 74 NITRIL GUM """)

Désignation :

BOTTE DE SECURITE GIGNAC EMBOUT ET SEMELLE ACIER

Tailles :

37 - 38 - 39 - 40 - 41 - 42 - 43 - 44 - 45 - 46

Coloris :

Vert



Descriptif :

Botte de sécurité. Empeigne et tige en PVC bi-injection sans cadmium ni plomb. Semelle antidérapante avec dessin autonettoyant en nitrile + PVC pour la résistance aux agents agressifs. Protection renforcée du tibia, des malléoles et du talon. Equipée d'un embout et d'une semelle en acier selon la norme DIN32768. Confort maximum avec sous pied anatomique et embout à base large.

Matériaux :

Empeigne et tige en PVC bi-injection Semelle nitrile/PVC

Instructions d'emploi :

Vérifier l'intégrité de la semelle et la présence de l'embout en acier et de la semelle anti-perforation avant de chausser la botte.

Bottes de sécurité pour une protection jusqu'à un niveau d'énergie de choc de 200 Joules et contre les risques d'écrasement avec une pression maximum de 1100 daN.

Adapté aux travaux extérieurs (ex : bâtiment, chantiers routiers, sauf goudronnage) ou aux travaux intérieurs (ex : usine, travaux d'entretien...)

Limites d'utilisation :

Ne pas utiliser hors de son domaine d'utilisation défini dans les instructions d'emploi ci-dessus. Attention : ces bottes ne satisfont pas les conditions d'essai de résistance à la chaleur de contact.

Instructions de stockage :

Stockage dans l'emballage d'origine à l'abri de la lumière et de l'humidité. Ne pas entreposer les bottes à proximité d'une source de chaleur

Instructions de nettoyage / d'entretien :

Nettoyer à l'eau ou avec un détergent neutre, à l'aide d'une éponge humide . Voir instructions de nettoyage

Performances :

Conforme aux exigences de la directive européenne 89/686, notamment en terme d'ergonomie, d'innocuité, de confort, d'aération et de souplesse, et aux normes européennes EN344:1997 et EN345:1997 (Bottes de sécurité à usage professionnel, forme D : botte à hauteur du genou, classe 2 : chaussures tout caoutchouc ou tout polymère, niveau de protection : S5).